

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/Evaluation-des-ecoles-du-travail-en-plus-pour-quels-retours>



école & société

Évaluation des écoles : du travail en plus pour quels retours ?

- Éducation - L'école -

Publication date: mardi 16 novembre 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) poursuit sa tâche sans prêter attention aux réserves des acteurs de terrain que sont les enseignants et les inspecteurs. L'expérimentation de l'évaluation des écoles se poursuit cette année avant une mise en oeuvre complète dès l'an prochain. Charge de travail, temps dégagé, mesures d'accompagnement, le CEE renvoie ces questions aux Dasen.

Il est bien commode de porter des principes et de proposer un protocole quand on n'a pas à se soucier de son acceptabilité et de sa mise en oeuvre concrète par les personnels. C'est un peu ce que fait le Conseil d'évaluation de l'École qui avance sans coup férir pour mettre en place une évaluation quinquennale obligatoire de toutes les écoles à partir de la rentrée prochaine.

Le SE-Unsa a été reçu dans une délégation fédérale par la présidente du CEE pour lui faire part de ses très fortes inquiétudes quant à la mise en place de ces évaluations dans un contexte où les personnels sont déjà très sollicités et croulent sous les tâches. C'est bien sûr le cas des directrices et directeurs qui devront piloter et animer toute la phase d'auto-évaluation mais aussi des adjoints qui voient exploser les temps collectifs bien au-delà des 108 heures. Est-il bien raisonnable de leur en demander plus alors que la crise sanitaire n'est même pas encore derrière nous ?

Le CEE s'est voulu rassurant, en présentant la phase d'auto-évaluation comme une phase de diagnostic partagé en vue de construire le projet d'école qui serait ainsi défini pour 5 ans.

Il a aussi insisté sur le fait que les outils mis à disposition des équipes pour cette phase ne sont pas à utiliser en totalité et que c'est aux équipes de définir quels axes elles souhaitent privilégier.

Il a également rappelé que les équipes d'évaluateurs dans la phase d'évaluation externe n'ont aucun lien avec l'école évaluée et sont tenus de respecter un cadre déontologique très strict et protecteur pour les équipes des écoles.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, cette démarche différente de l'inspection classique est dans son principe intéressante mais pour la soutenir, il faut réunir trois conditions :

1. Former tous les acteurs à cette nouvelle démarche,
2. Dégager du temps pour que les enseignants puissent se réunir et travailler ensemble
3. Déboucher sur des réponses concrètes aux problèmes identifiés : plan de formation qui ne soit pas réduit aux 18 heures d'animation déjà préemptées par les plans maths et français et moyens garantis sur 5 ans pour des projets spécifiques en lien avec le projet d'école.

Si l'évaluation ne va pas de pair avec des réponses aux difficultés pointées, on restera dans un exercice formel dans lequel personne n'aura intérêt à s'investir, un dispositif de plus, comme notre ministère en a le secret...

Le SE-Unsa a demandé avec les autres syndicats de l'Unsa-Éducation a minima un desserrement du calendrier de mise en oeuvre pour laisser le temps aux acteurs de sortir de la crise sanitaire et de se former. Cette demande est restée lettre morte à ce jour.